



OFFRE D'EMPLOI

L'Association gestionnaire Santé Mentale et Communautés (établissement de santé psychiatrique privé d'intérêt collectif, établissements médico-sociaux et sociaux) recrute pour son pôle social ORLOGES

Un(e) Chef(fe) de service social (H/F)

CDI à temps plein (35h par semaine temps de travail annualisé)

Poste à pourvoir dès que possible

Présentation :

L'association Santé Mentale et Communautés (loi 1901) est une association gestionnaire intervenant dans le secteur sanitaire, social et médico-social.

L'association Santé Mentale et Communautés (SMC) a pour objet de soigner et d'accompagner, dans une perspective de rétablissement, les personnes en souffrance psychique et/ou en situation de handicap psychique pour leur permettre d'acquérir ou d'améliorer les processus psychiques leur permettant d'accéder à leur bien-être (au sens de la définition de l'état de santé par l'OMS) et à l'exercice de leur citoyenneté.

Elle propose une offre de soins de psychiatrie générale de ville pour personnes adultes en souffrance psychique et d'accompagnements sociaux et médico-sociaux pour personne adulte en situation de handicap psychique. (Site web : www.smc.asso.fr)

Territoire d'intervention du poste de chef de service social

Le poste de chef de service se situe sur le pôle social ORLOGES de SMC. Il assurera ses missions auprès du dispositif d'appartements en bail glissant, un dispositif d'Appartements d'Essais et deux résidences Accueil.

L'accompagnement social proposé par ces dispositifs sociaux a pour objectif de permettre à la personne de se construire un espace personnel et d'intimité au travers du logement et de restaurer des liens sociaux.

Dispositifs concernés :

Le dispositif en Bail Glissant (BG) s'adresse à des personnes seules, majeures, hommes et femmes, suffisamment autonomes pour vivre en logement privatif. Ces personnes ont eu ou présentent des difficultés psychologiques et relationnelles qui nécessitent une action thérapeutique suivie dans un lieu de soin spécialisé, public ou privé. La maladie doit être relativement stabilisée pour envisager un tel projet. La poursuite d'un soin psychique est nécessaire.



Ce dispositif gère 30 places en logements individuels et 9 places en service de suite. Il est financé par l'ETAT (DDETS) avec un agrément CHRS et la Métropole de Lyon avec un agrément Foyer d'Hébergement.

L'objectif est de permettre, aux personnes accueillies, l'accès à un logement de droit commun, pour ensuite en devenir locataire dans le cadre d'un bail glissant au terme de 18 à 24 mois d'accompagnement.

Le dispositif des Résidences Accueil (RA) : Le pôle social ORLOGES de SMC gère deux Résidences Accueil de 15 et 25 logements pérennes avec des espaces collectifs au rez-de-chaussée. La résidence accueil s'adresse à des personnes seules, majeures, hommes et femmes, suffisamment autonomes pour vivre en logement privatif. Ces personnes ont eu ou présentent des difficultés psychologiques et relationnelles qui nécessitent une action thérapeutique suivie dans un lieu de soin spécialisé, public ou privé. La maladie doit être relativement stabilisée pour envisager un tel projet. La poursuite d'un soin psychique est nécessaire.

Le projet social d'une résidence accueil s'articule autour de la présence de deux intervenants sociaux sur place et d'un accompagnement sanitaire et social à l'extérieur. Un partenariat formalisé est prévu avec les équipes de soins et d'accompagnement social et médico-social de chaque résident. Un travail d'équipe entre les deux lieux est organisé.

Le dispositif des Appartements Essai (APES) : Ce dispositif propose aux personnes de « s'essayer », sur un temps limité dans un appartement individuel meublé : se séparer du lieu de vie antérieur (famille, institution...), se confronter au fait de vivre seul, tester ses propres capacités au changement, gérer le quotidien.

Ce séjour donne lieu à une évaluation sur le vécu de cette expérience et permet d'ouvrir sur des projets autour du logement pour l'avenir.

Nous accueillons des personnes adultes ayant eu ou présentant des difficultés psychologiques et relationnelles qui nécessitent une action thérapeutique suivie dans un lieu de soin spécialisé public ou privé. La maladie doit être relativement stabilisée pour permettre une vie sociale.

Missions :

- Garantir le déploiement des projets d'établissement conformément aux valeurs et principes d'action définis par l'association (projet associatif) et dans un engagement de la personne accompagnée,
- Garantir le respect des droits et libertés des personnes accueillies,
- Garantir l'accompagnement favorisant l'expérience et le pouvoir d'agir des personnes accueillies,
- Prendre en compte les proches,
- Garantir d'un ancrage de nos actions dans une logique de parcours des personnes accueillies et garantir une dynamique de partenariats.

Pour se faire :

- Piloter l'action des services,
- Accompagner les équipes et gérer les ressources humaines dans le cadre d'un management humaniste favorisant la coopération,



santé
mentale &
communautés

- Participer à la démarche d'amélioration continue de la qualité,
- Identifier, développer les réseaux, les partenaires opérationnels et les projets transversaux,
- Participer à la gestion budgétaire et administrative.

Formation et expériences :

- **CAFERUIS** (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale),
- **DEIS** (Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale) – Niveau I

Qualités :

- Qualités relationnelles et de communication,
- Qualités d'écoute et de disponibilité,
- Capacité à prendre des décisions et à trouver des solutions,
- Capacité à prendre du recul,
- Sens des responsabilités,
- Rigueur,
- Capacité à gérer les situations de crise.

Compétences spécifiques :

- Connaissance du secteur du logement
- Connaissance de l'environnement de la santé mentale
- Bonne connaissance des droits des « usagers » tels que définis par la loi du 2 janvier 2002,
- Respect et promotion de règles éthiques et déontologiques,
- Méthodologie et outils d'analyse et de diagnostic des besoins des personnes accueillies,
- Bases solides en techniques de management,
- Bonne maîtrise des techniques d'animation de groupe et de conduite de réunions, de communication et de négociation,
- Capacité à aider les professionnels à prendre de la distance par rapport à leurs pratiques professionnelles,
- Capacité à élaborer un budget,
- Conduite de projet.

Poste basé 19, rue Auguste Comte – 69002 LYON

Rémunération selon Convention Collective Nationale 51. Filière Educative et Sociale - Cadres au Coefficient 507. A titre indicatif, salaire mensuel brut 2 322 €, + technicité, + ancienneté, + prime décentralisée, + indemnité Laforcade.

Autres avantages sociaux : mutuelle, titres-restaurant, œuvres sociales, 6 semaines de congés payés.

Adresser CV, lettre de motivation, à Monsieur le Directeur - Santé Mentale et Communautés - 136 rue Louis Becker - 69100 VILLEURBANNE ou par mail : grh@smc.asso.fr.